

Domaine des Vieux Chênes

CONVENTION

1/3

Vous avez loué le domaine des Vieux chênes. Il est donc à votre disposition du vendredi au dimanche. Afin que tout se passe au mieux, nous vous demandons de nommer un référent pour les 2 tâches mentionnées ci-dessous. Un unique référent peut bien sûr cumuler les deux fonctions. Dans l'idéal, nous rencontrons les référents le vendredi pour leur remettre les documents relatifs à leur tâche et répondre à d'éventuelles questions.

1) LE PARKING :

Lors de l'arrivée sur les lieux, le parking est facilité par le référent qui peut organiser le parking des voitures à l'aide d'un plan remis à l'avance. Il s'agit de s'assurer que les voitures ne se garent que sur le domaine et non pas dans la rue.

* Pour des raisons de sécurité, tous les véhicules devront être stationnés sur le parking prévu à cet effet. Le Domaine des Vieux Chênes décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration sur ou à l'intérieur des véhicules.

Référent parking :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

2) ENVIRONNEMENT ET CIGARETTES :

A première vue anecdotique, ce rôle est en fait très important. Après chaque événement, des dizaines de mégots de cigarette sont retrouvés dans les pelouses et les graviers malgré les nombreux cendriers fixes. C'est pourquoi dorénavant nous mettons à votre disposition des cendriers mobiles que vous pouvez déplacer aux endroits que vous utilisez en particulier au cours de la fête.

Encourager les fumeurs au début de l'événement à utiliser les cendriers facilite la tâche du référent.

Référent cendriers :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

En outre, voici quelques règles que nous vous remercions de suivre :

Respect des lieux

* Sauf si vous avez choisi l'option *Ménage du Domaine*, les lieux sont à rendre dans l'état de propreté où vous les avez trouvés.

* Les confettis de petite ou grande taille sont autorisés uniquement à l'intérieur du chapiteau.

* Le chapiteau et la grange sont des espaces non fumeur. Le patio est prévu pour les fumeurs.

* Les poubelles collectées à la fin de l'événement sont à déposer au niveau du poteau électrique à l'entrée.

Domaine des Vieux Chênes

CONVENTION

2/3

- * Les bouteilles de verre vides sont jetées par les organisateurs (le conteneur le plus proche se trouvant à proximité du camping d'Axoplage à 1 km).
- * Les jeunes arbres plantés sont fragiles, nous vous demandons d'en prendre soin.

Voisinage

- * Les voisins ne sont pas très loin. Le calme de vos convives lorsqu'ils regagnent leurs voiture sera apprécié.
- * Dans la grange, seul le système «Silent disco» peut être utilisé après 22h.
- * Dans le chapiteau, seule la sonorisation installée par nos soins peut être utilisée pour la soirée. Les réglages des amplificateurs ne doivent pas être modifiés sans l'accord du technicien présent sur les lieux.
- * Le volume sonore sera maîtrisé lors de la soirée
 - > Jusqu'à minuit: 90 décibels maximum
 - > A partir de minuit : 85 décibels maximumPour un volume sonore plus important, le système «Silent disco» est mis à votre disposition.

Assurances

- * Nous vous demandons de nous fournir une attestation d'extension de responsabilité civile (gratuite auprès de votre assureur). Les vols ou dégradation qui pourraient avoir lieu sur l'ensemble du site (domaine et parking) sont en effet sous votre responsabilité.

Sécurité

- * Le référent aux mariés s'engage à respecter, et à faire respecter par ses invités, les consignes de sécurité en vigueur dans l'ensemble du domaine. Les sorties de secours doivent être dégagées et les extincteurs doivent rester visibles et accessibles.
- * Les parents sont responsables de leurs enfants, en particulier au regard des étangs du parc.

Règlement, consommables et frais annexes

- * La totalité de la réservation est réglée au plus tard 6 mois après la confirmation de la réservation, ou 15 jours au plus tard avant l'événement si ce dernier est prévu dans moins de 6 mois.
- * Un chèque de 1200 euros à titre de caution est demandé à l'arrivée et restitué dans la semaine qui suit la fête, lorsque nous aurons pu constater que le site n'a pas subi de dégradation. A titre d'exemple, les chaises cassées sont facturées 20 euros l'unité, les casques «Silent disco» sont facturés 40 euros l'unité.

Domaine des Vieux Chênes

CONVENTION

3/3

- * Le dimanche, chaque heure supplémentaire passée sur les lieux est facturée 100 euros.
- * Lorsque votre réservation comprend le relevé de compteur électrique, celui-ci est fait en début et fin de week-end. L'électricité est offerte lorsque cela est mentionné explicitement sur votre fiche de réservation.

Relevé de compteur :

Jour d'arrivée (vendredi) :

Jour de départ (dimanche) :

Différence =

Montant = x 0,170€ =

Nous avons lu et approuvons les règles de location du Domaine des Vieux chênes

Noms et prénoms des deux mariés
(signatures des pages par les deux mariés)